

AIPR CONCEPTEUR

Réf. PROGAIPRCO Rév. 1 Appl. au 06.05.2021



Objectifs

- Etre capable d'identifier les différents réseaux ainsi que les risques liés à l'intervention à proximité des réseaux.
- Préparer et réussir l'examen QCM AIPR Concepteur



Public visé

Concepteur : salarié(e) du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

Pour tout projet de travaux, au moins un salarié(e) du maître d'ouvrage ou de l'organisme intervenant pour son compte, doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR concepteur. En outre, pour tout prestataire en localisation des réseaux ou en récolement de réseaux neufs voulant être certifié, au moins un responsable et l'ensemble des techniciens intervenant sur le terrain doivent être titulaires d'une AIPR concepteur.



Pré-requis

Le candidat devra maîtriser la compréhension de la langue française.

Le pré-requis devra être validé par le participant ou l'employeur en nous retournant la fiche d'inscription complétée.

Présenter une pièce d'identité pour le passage de l'examen.



Lieu

Au KM Delta 30900 NIMES ou en INTRA, dans vos locaux, si l'aménagement de votre site le permet.



Durée

6 heures de formation et d'entraînement et 1 heure d'évaluation finale



Effectif

8 personnes



Tarif

150€ HT / stagiaire



Modalités et délais d'accès

Inscription après validation d'un devis et d'une convention ou d'un contrat de formation. Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum.



Responsables

Responsable administrative : Laetitia Doz
Responsable pédagogique : Agnès Flamme



Contact

Tél : 04.30.96.50.30

Site web : contact@dfg30.fr



Dates des formations

Consultez notre planning de formation sur notre site web www.dfg30.fr



Mise en situation





Méthodes utilisées

- **Modalités pédagogiques** : Alternance d'apports théoriques et études de cas. Echanges thématiques, partage d'expérience, réflexion commune.
- **Moyens et outils utilisés** : Salle de formation, vidéo projecteur, TV, supports visuels (power point, vidéos).
- **Moyens humains** : Formateurs qualifiés dans l'animation de formation pour adultes, titulaires de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux niveau Concepteur.



Méthodes d'évaluation

Tout au long de la formation, le formateur s'assurera de l'acquisition des notions par un questionnement, des demandes de reformulations etc. Plusieurs QCM blancs d'entraînement seront proposés avant la réalisation du QCM final qui sera réalisé sur la plateforme du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. Par ailleurs, une évaluation à chaud sera proposée en fin de formation aux participants à l'aide d'un questionnaire de satisfaction à compléter.



Accessibilité

La prestation pourra être adaptée en fonction du handicap : contactez notre Référente handicap Laetitia DOZ au 04 30 96 50 30.

Notre site est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, une place de stationnement leur est réservée.



Actualisation

L'attestation de compétences a une validité de 5 ans.



Documents

Un livret de formation sera remis à chaque stagiaire ou sera envoyé par mail. Un certificat de réalisation sera délivré au participant ayant suivi l'intégralité de la formation. En cas de réussite à l'examen QCM, une attestation de compétences sera délivrée.

PROGRAMME FORMATION INTERVENTION A PROXIMITÉ DES RÉSEAUX - CONCEPTEUR

Accueil

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation
- Tour de table

Contenu de la formation

QCM blanc : Examen blanc en vue de se familiariser avec l'examen proposé en fin de session, et en vue de s'auto-évaluer et de déterminer les éventuels points faibles.

Modules : chaque notion fera l'objet d'une évaluation

- Les réseaux et les accidents
- Les dispositions réglementaires
- Les droits, obligations et responsabilités
- Les intervenants des réseaux et leurs rôles
- Que faire en cas d'endommagement ?
- Les risques liés aux réseaux
- L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- Identifier les réseaux
 - Les réseaux enterrés
 - Les réseaux aériens
- Travailler à proximité des réseaux
- Les travaux sans tranchées
- Les travaux urgents
- Que faire en cas d'accident ?
- La réglementation DT-DICTDT
 - DICTDT suivie d'une DICT
 - DT et DICT conjointes
- L'exécution des travaux
- La reconnaissance sur le terrain
- Le marquage piquetage
- Cas particulier des travaux urgents
- Application du guide technique
- Que faire en cas de dommage, d'arrêt de chantier ?

Examen QCM

- Examen de compétences par QCM sur tablette ou ordinateur fournis par DFG ou sur les postes informatiques du client.
- Le candidat prendra connaissance de sa réussite ou non à l'examen dès la fin du QCM.